

Chère Madame Jaouen,

J'aurais aimé venir vous rencontrer à la Mairie de Carnac pour l'enquête publique quant à la concession des plages de Carnac à la commune.

Des engagements pris de longue date me retiennent ce mercredi 27 février 2024, j'en suis désolé.

J'ai lu attentivement hier après-midi les dossiers présents dans le hall de la mairie.

Avant toute chose je trouve difficilement acceptable que l'adresse email de participation l'enquête publique communiquée par mairie de Carnac fut erronée tout au long de l'enquête.

D'une manière générale les enquêtes publiques à Carnac ces dernières années font l'objet d'un service se réduisant un minimum légal en matière de communication, voire de complètes lacunes, la falsification de l'adresse d'expédition des avis de la part des citoyens lors d'une enquête publique devrait être sanctionnée.

Il ne semble pas raisonnable de laisser seule la municipalité de Carnac "aux manettes" des plages.

Ces dernières années la municipalité n'a pas fait montre de compétence en matière de gestion du bien public, d'intérêt général ou de préservation de l'environnement ou du patrimoine.

Quelques exemples :

Coupe d'arbre d'arbres arbitraires.

Bitumage de l'intégralité du cimetière historique Saint-Fiacre.

Projet de cession du terrain de foot d'entraînement en pelouse pour la construction d'un nouvel hypermarché Lidl.

Vente d'une partie du jardin public à Bouygues pour la construction d'immeubles.

Accord d'un permis de construire en dépit d'une prescription de fouilles archéologiques, puis destruction du site archéologique pour la construction d'un nouveau magasin Mr. Bricolage.

Projet de transformation d'une prairie jouxtant un cromlech pour la construction d'un parking pour l'accueil des visiteurs Unesco.

Rénovation du Boulevard de la grande plage intégralement faite en bitume et granit.

Une gestion par la région ou le département semble de fait plus appropriée.

De plus les plages de Carnac ne servent pas qu'aux habitants de la commune. En effet de nombreux habitants d'autres communes y viennent et beaucoup de Morbihannais, tant pour des vacances que pour des promenades ou baignades.

La municipalité dit vouloir faire de Carnac le Saint-Tropez de Bretagne, de l'avenue Miln, les Champs-

Elysées, et espère attirer entre 25 et 40% de visiteurs supplémentaires dans les prochaines années, cela va l'encontre des politiques gouvernementales en matière de préservation de l'environnement et du patrimoine. Il est en conséquence peu opportun de laisser seule la municipalité de Carnac gérer les plages.

Les plages doivent avant tout rester accessible au public et naturelles.

Je vous prie de bien vouloir agréer Madame mes sincères salutations.